

CONSEIL D'ETAT

Château cantonal
1014 Lausanne

Département fédéral de l'économie, de la
formation et de la recherche DEFR
Monsieur le Conseiller fédéral
Guy Parmelin

**Par voie électronique (en version word
et pdf) bela.filep@seco.admin.ch**

Réf. : 22_COU_5554

Lausanne, le 12 octobre 2022

**Modification de la loi fédérale sur la politique régionale – réponse à la consultation
du 22 juin 2022**

Monsieur le Conseiller fédéral,

En date du 22 juin 2022, notre Gouvernement a été consulté sur la modification de la loi fédérale sur la politique régionale et nous vous en remercions.

Le projet mis en consultation prévoit la possibilité d'octroyer des aides à fonds perdu, jusqu'à concurrence de CHF 50'000.-, pour financer des projets de petites infrastructures.

Le Conseil d'Etat soutient la modification de la loi telle qu'elle est proposée.

En vous remerciant d'avoir consulté le Canton de Vaud, nous vous prions de croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'assurance de notre parfaite considération.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

LA PRESIDENTE



Christelle Luisier Brodard

LE CHANCELIER



Aurélien Buffat

Copie

- OAE